

jours avoir les pensées dignes d'un prince (1). De même, l'homme, et encore plus le Religieux, qui s'est consacré d'une manière toute particulière au culte et au service de Dieu, doit avoir des pensées dignes de sa vocation, c'est-à-dire des pensées bonnes et saintes qui le portent vers Dieu et vers Jésus-Christ. Saint Pierre nous dit que nous devons sanctifier Notre-Seigneur Jésus-Christ dans nos cœurs, l'honorer par la sainteté de nos pensées, et attacher notre esprit à lui.

§ VI.

De la vigilance du cœur pour les affections.

Il faut encore veiller avec soin sur les affections de notre cœur : quand elles sont bien réglées dans l'homme, tout est bien, quand elles ne sont pas réglées, tout est désordre. C'est pourquoi S. Augustin disait : aimez comme il faut, et faites ce que vous voudrez (2). Un homme est tel, continue le même père, qu'est son affection ; aimez-vous la terre ? vous deviendrez terre ; aimez-vous Dieu ? que dirai-je ? vous serez Dieu (3). Ce sont les bonnes ou mauvaises affections qui font les bonnes ou mauvaises mœurs (4). On peut juger par-là combien il est important de veiller sur ses affections, puisque de là dépend toute la conduite de l'ame et celle du corps.

Une affection spirituelle est un don de Dieu, un effet de la charité, et une flamme de ce feu divin, que le Saint-Esprit allume dans nos cœurs, qui nous porte à aimer une personne purement en Dieu et pour Dieu, c'est-

(1) *Princeps ea, quæ digna sunt principe, cogitabit. Isa. 32. 8.*

(2) *Ama et fac quod vis.*

(3) *Talis est quisque qualis ejus dilectio est ; terram diligis ? terra eris. Deum diligis ? quid dicam ? Deus eris ? Tract. 2. in 1 Ep. Joan.*

(4) *Non faciunt bonos vel malos mores, nisi boni vel mali amores. Epist. 52. ad Macedon.*

à-dire dans la simple vue de son salut et de la gloire de Dieu. L'affection naturelle nous est donnée par la nature pour nous faire aimer ceux de qui nous tenons l'être, nos parens, nos bienfaiteurs, ceux dans qui nous voyons des qualités aimables, et avec lesquels nous avons sympathie d'humeur et de caractère. L'affection sensuelle nous fait aimer des choses permises, mais pour la délectation des sens qui est la fin de cette sorte d'affection. Enfin il est une affection charnelle qui n'a pour objet que les plaisirs déshonnêtes et défendus. La première de ces affections est sainte et méritoire ; la seconde, étant bien réglée et raisonnable, est permise par elle-même, pourvu qu'elle ne passe pas les bornes que lui marque la raison et la loi de Dieu ; la troisième est imparfaite et impure, puisqu'elle prend pour fin ce qui n'est que moyen ; manger pour le seul plaisir, c'est pervertir l'ordre établi de Dieu, qui a attaché un plaisir à cette action afin qu'on pût la faire plus aisément. La quatrième est tout-à-fait mauvaise. C'est l'ennemi mortel de la chasteté, le plus grand adversaire du vœu que l'on en a fait. Il faut donc que les personnes Religieuses veillent continuellement sur leur cœur et fassent tous leurs efforts pour lui en fermer l'entrée ; et si par malheur elle s'y était glissée pour l'en bannir à perpétuité, qu'elles renoncent encore à l'affection sensuelle qui souille leur pureté et dispose grandement à l'affection charnelle. Qu'elles purifient et sanctifient l'affection naturelle par des vues divines, alors elle deviendra spirituelle, c'est la seule qu'elles doivent conserver dans le cœur.

Ce sujet est d'une très-grande importance, dit saint Bonaventure, parce que l'affection charnelle se couvre souvent de l'apparence de l'affection spirituelle ; et que l'affection spirituelle dégénère souvent en affection charnelle ; de sorte que ce qui au commencement était spirituel et bon, devient ensuite charnel et mauvais. Beau-

coup de personnes y ont été trompées. Saint Bonaventure a traité ce sujet, non pas seulement en passant, mais véritablement à dessein. Nous allons rapporter les marques qu'il donne pour connaître si l'affection que l'on porte à une personne est spirituelle ou charnelle (1).

La première marque, selon le saint docteur, d'une affection charnelle dans une personne, est quand elle prend plaisir à parler avec la personne qu'elle aime, qu'elle y met beaucoup de temps, qu'elle ne s'arrache de sa présence qu'avec peine, qu'elle l'entretient de choses vaines, frivoles et inutiles, et surtout de l'affection qu'elle lui porte, de sa constance, et autres semblables bagatelles et amusemens d'un esprit passionné. L'affection spirituelle, au contraire, nous porte à nous entretenir de choses bonnes et saintes, de ce qui peut porter à servir et à glorifier Dieu, à réchauffer son amour dans notre cœur, à avancer dans la voie de notre salut et à se perfectionner dans la vertu. S'il y a quelques douceurs dans les paroles, elles doivent toujours être très-sages, très-chastes et en quelque sorte angéliques.

La seconde marque de l'affection charnelle se voit encore dans les mouvemens, les regards, les paroles complaisantes et flatteuses qu'on ne voudrait ni faire, ni dire devant des personnes de vertu. L'affection spirituelle, au contraire, rend la personne extrêmement retenue et modeste dans ses paroles, elle ne dit et ne fait rien en secret qu'elle ne puisse dire devant tout le monde, parce qu'elle ne perd jamais la pensée de la présence de Dieu, qui la voit et l'écoute partout.

La troisième marque de l'affection charnelle est l'inquiétude que l'on éprouve en l'absence de la personne aimée, qu'on désire impatiemment revoir, dont la pensée se présente continuellement à l'esprit, même pendant

(1) Opusc. de Prefect. Relig. lib. 2. cap. 27.

la prière. On la reconnaît encore dans l'empressement à demander des nouvelles, dans l'inquiétude pour ses maladies, dans la crainte d'être oublié, et une foule de choses semblables qui agitent le cœur. La personne qui aime d'une affection spirituelle supporte avec paix et tranquillité l'absence de la personne aimée; elle n'est point troublée dans ses oraisons; l'image de cette personne ne se présente à son imagination qu'au temps et au lieu qu'il faut; dans ses prières elle la recommande à Dieu, en qui seul elle établit le repos de son âme. S'il s'élève dans son cœur quelque tristesse à un départ, quelque désir du retour, ses sentimens sont modérés; elle est plutôt touchée des avantages spirituels que l'absence fait perdre et qu'elle désire; mais elle supporte la privation avec patience, avec soumission à la volonté de Dieu, et un grand dégagement de la créature.

Quatrième marque. L'affection spirituelle s'étend volontiers sur beaucoup de personnes, elle croît même en se multipliant, comme le feu qui s'embrâse davantage à mesure qu'on y met plus de bois. L'affection charnelle est jalouse; elle ne veut pas être partagée, elle porte à concevoir même de la haine contre la personne qu'elle croit sa rivale.

Cinquième marque. La personne entraînée par cette funeste affection charnelle, ne voit plus les vices et les imperfections de la personne qu'elle aime, elle les excuse, elle va même quelquefois, dans son aveuglement, jusqu'à vouloir les faire passer pour des vertus; celle qui aime spirituellement et saintement, excuse bien les vices quand la raison et la charité l'ordonnent, mais elle condamne toujours les vices en eux-mêmes et fait tous ses efforts pour porter la personne aimée à s'en corriger.

A ces marques que nous donne S. Bonaventure, il nous sera facile de distinguer ces deux affections, mais comme sur cette matière, l'âme de la nature est entraînée avec

tant de force , que le démon dresse tant d'embûches , chacun doit veiller avec beaucoup de soin sur lui-même pour n'être pas surpris. Quelques personnes qui font profession de la vertu commencent par le bien et finissent par le mal. On commence par une affection spirituelle, on passe à l'affection naturelle, on se laisse entraîner à l'affection sensuelle, et on tombe enfin dans l'affection charnelle. On parle d'abord de choses bonnes, on s'entretient de la vie spirituelle, on donne des avis et on en reçoit, on s'excite à bien faire; on dit qu'on ne pense qu'à se sauver, qu'on n'a pas d'autres désirs que celui de la perfection; tout cela est fort bon; mais si on ne veille pas bien sur soi-même, comme on se communique ses sentimens, qu'on s'ouvre le cœur mutuellement, il est difficile de ne pas éprouver une affection qui de spirituelle est devenue naturelle. A force de se voir, de se parler, les esprits se lient plus étroitement l'affection devient plus forte, on éprouve une délectation sensible dans ses conversations, on en recherche avec empressement les occasions, on en souffre avec peine la privation. On envoie des lettres remplies de protestations, de respect, d'attachement, etc.; on donne et on reçoit de petits présens; mais l'affection spirituelle, dit S. Jérôme, n'admet point ces petits présens, et ces lettres de douceur, de complaisance et d'amitié (1). Saint Bernard rapportant ces paroles de S. Jérôme, en donnant des avis à sa sœur qui était Religieuse, ajoute: « Si l'âme sainte et pure brûlait dans le cœur d'une Religieuse, elle ne voudrait pas recevoir des hommes des présens de vanité dont elle n'a que faire. L'âme consacrée à Jésus-Christ ne désire pas que ses amis séculiers lui fassent des dons; elle n'attend rien que de Jésus-Christ pour lequel elle a méprisé toutes les choses de

(1) Crebra munuscula et sudariola et fasciolas, blandasque ac dulces litteras sanctus amor non habet. *Epist. 2 ad Nepotian.*

« la terre (1). » On voit par-là que tous ces petits commerces d'amitié, de familiarité, font bientôt perdre à une personne les désirs qu'elle avait de son salut et de sa perfection, l'entraîne dans l'affection sensuelle et de là dans l'affection charnelle.

Je conclus, en répétant ces paroles du Sage : *Gardez vos pensées, vos affections et votre cœur, avec tous les soins possibles, c'est-là qu'est la vie* (2). Employons pour garder notre cœur, dit le cardinal Cajétan, tous les moyens que nous employons pour conserver une chose précieuse (3). La nature garde nos yeux avec les paupières, la langue avec les dents et les lèvres, l'ouïe avec des cartilages, la chair avec une double peau, le cerveau avec le crâne, etc. On défend les jardins avec des haies, les villes avec des murailles et des fossés, les citadelles avec des bastions, les royaumes avec des armées; il faut encore mieux défendre son cœur; car la vie, le salut et tout le bonheur dépend de lui.

Les anciens ont représenté les dragons comme gardiens des trésors, à cause de leur vue perçante, et parce qu'ils se laissent aller difficilement au sommeil. Notre grand trésor c'est notre cœur, là sont les richesses les plus précieuses; la grâce, les vertus, les dons du Saint-Esprit; imitons les dragons afin de les bien conserver et de les défendre. Prenons garde que le démon ne cherche à nous endormir par l'enchantement des plaisirs, pour ravir ensuite nos trésors avec plus de facilité. Sui-

(1) Si in mente sanctimonialis feminae sanctus amor esset, dona vanitatis et superfluitatis ab hominibus non acciperet; mens casta et religiosa non desiderat à secularibus amicis accipere dona, sed à Christo, pro cuius amore contemnit omnia terrena. *De modo bene viv. serm. 61.*

(2) Omni custodia serva cor tuum, quoniam ex ipso vita procedit. *Prov. 4. 24.*

(3) Nullum prætermittas custodiæ genus in corde servando.

vons le conseil de saint Paul : *Ne donnons pas entrée au démon* (1).

§ VII.

Des parloirs.

C'est aux parloirs que le vœu de chasteté court le plus de risques, et c'est le lieu, de tout le monastère, où les Religieuses courent le plus de danger de déchoir de la perfection qu'elles ont acquise, et même de se perdre. L'esprit du monde pénètre souvent dans les maisons par les grilles, et c'est par-là que l'esprit religieux en sort. C'est-là que se forment les connaissances, que les esprits se familiarisent, que les amitiés se contractent, que le temps se perd, que les cœurs se dissipent, que les bonnes pensées s'effacent, que les sentimens de dévotion s'évaporent. C'est-là qu'on voit, qu'on parle, que l'on dit des choses inutiles, vaines, ridicules, badines, et quelquefois deshonnêtes. On en sort avec de mauvaises dispositions et un esprit détraqué.

Comment une Religieuse qui, sans nécessité, mais pour suivre son inclination, demeure une heure et quelquefois plus à une grille ouverte pour s'entretenir avec des personnes séculières, peut-elle se retirer sans être fort mal préparée à la méditation et à l'exercice qui va suivre. Comment serait-il possible que ce qu'elle a vu et entendu ne laissât pas des impressions de vanité, de goût pour les choses du monde, et de dégoût pour sa position ? Une Religieuse imprudente, peu mortifiée et quelquefois mécontente, fera confidence au parloir de ses mécontentemens, des secrets de la maison, des petites intrigues qui s'y passent pour les charges et pour les emplois, des divers partis qui se forment, des divisions qui

(1) Nolite locum dare diabolo, Ephes. 4. 27.

se nourrissent, des petites querelles. La personne à qui l'on fait ces confidences ne garde pas toujours le secret ; elle en parle à d'autres, la chose devient publique, on parle mal alors de cette maison, on perd l'estime qu'on avait pour elle, on est scandalisé des divisions qui y règnent ; les séculiers prennent parti pour ou contre, selon les degrés de parenté ou d'affection. Voilà les abus des parloirs.

D'autre part, les Religieuses éprouvent une grande diminution de ferveur par la visite de leurs parens, qui viennent leur remplir l'esprit des nouvelles de la ville, du tracas de leur ménage, des affaires de leur famille, de tout ce qui se passe dans l'intérieur des maisons ; il faut qu'elles sachent tout, les maladies ou les gentilleses des enfans, les changemens de domestiques. S'il y a un procès, il faut qu'elles en sachent les plus petits détails ; alors ces Religieuses, qui aiment ordinairement leurs parens plus que leurs parens ne les aiment, s'agitent pour des procès, et font solliciter, comme si elles avaient quelque chose à y voir. Si on veillait avec plus de soin sur les parloirs, ces pauvres Religieuses qui ont quitté le monde pour se sauver, n'y rentreraient pas pour se perdre.

Sainte Thérèse raconte, au chapitre VII de sa vie, que les parloirs furent pour elle la cause de beaucoup de distractions, de beaucoup d'indévotions, et que les visites et les conversations des personnes séculières faillirent la perdre. Elle ne tarit pas sur cet article. D'abord elle n'y voyait pas de mal, elle n'en concevait pas les suites ; mais elle les vit et les sentit, ce qu'elle déplore avec une grande amertume de cœur. Voici quelques-unes de ses paroles « Je commençais à m'adonner à ces conversations avec les personnes séculières, ne pensant pas qu'elles pussent me devenir préjudiciables, parce que c'était chose assez commune. Un jour que

« j'étais avec une personne pour laquelle j'avais beau-
 « coup d'affection, et qui m'en témoignait aussi beau-
 « coup, il plut à Notre-Seigneur de me faire comprendre
 « que cette amitié m'était nuisible, et de me sortir de
 « l'aveuglement où j'étais : il se présenta à moi d'un air
 « sévère qui me fit comprendre que cette conduite lui
 « déplaisait. Je le vis avec les yeux de l'ame, mais plus
 « clairement que je n'eusse pu le voir avec les yeux du
 « corps; et cette vue m'est tellement demeurée imprimée
 « dans l'esprit, qu'il me semble le voir maintenant quoi-
 « qu'il y ait vingt-six ans que cela soit arrivé. Je demeu-
 « rai tout épouvantée, et je résolus de ne plus voir
 « cette personne et de rompre avec elle. Mais cela ne
 « dura pas; quelques personnes me persuadèrent qu'il
 « n'y avait aucun mal dans ces conversations; je les
 « repris, je contractai même des liaisons avec d'autres
 « personnes. Notre-Seigneur voulut bien me détromper.
 « Un jour que j'étais avec cette personne amie et quel-
 « ques autres, nous vîmes venir à nous une espèce de
 « crapaud; je ne puis concevoir d'où venait cette bête
 « hideuse avec une célérité qui n'est pas ordinaire à ces
 « sortes de bêtes, surtout en plein midi et dans un lieu
 « où l'on n'en avait jamais vu. Cette circonstance me
 « frappa tellement que je n'ai jamais pu en perdre le
 « souvenir. Il y avait de plus dans le monastère une
 « ancienne religieuse de mes parentes, très-pieuse et
 « qui m'avertissait souvent du danger de ces sortes d'en-
 « tretiens; mais j'éprouvais du dégoût pour ce qu'elle me
 « disait, et croyais qu'elle se scandalisait sans sujet. J'ai
 « voulu raconter tout cela, afin qu'on connût mon im-
 « prudence, et la grande bonté de Dieu envers moi, et
 « afin que si Dieu permet que quelque religieuse lise un
 « jour ce que j'écris, elle se serve de mon exemple. Je
 « supplie toutes les religieuses pour l'amour de Dieu de
 « fuir ces distractions dangereuses. »

La même Sainte avait dit auparavant dans le même
 chapitre : « Ce fut un grand malheur pour moi d'entrer
 « dans un monastère où l'on ne gardait pas exactement
 « la clôture, et dont les parloirs faisaient la principale
 « partie; et c'est un très-grand mal quand les monas-
 « tères des Religieuses ne sont pas fermés; ils devien-
 « nent alors bien plutôt un moyen de se perdre, qu'un
 « secours pour leur salut et un remède à leur faiblesse.
 « Les Religieuses qui demeurent dans des maisons ou-
 « vertes me font grande pitié. Si leurs parens voulaient
 « suivre mon conseil, puisqu'ils ne veulent pas mettre
 « leurs filles dans des maisons où elles puissent se sau-
 « ver, mais où, au contraire, elles sont en danger de se
 « perdre, ils feraient bien mieux de les marier, ou de
 « les garder dans leur propre maison. C'est une chose
 « digne de compassion de voir des filles qui embrassent
 « l'état religieux croyant pouvoir servir Dieu et faire
 « leur salut loin des dangers du monde, et qui se trou-
 « vent bien plus exposées qu'auparavant, sans connaître
 « le moyen de se délivrer, parce que la nature, la jeu-
 « nesse, le démon les entraînent à rechercher les satis-
 « factions du monde, et que bien loin de les condamner,
 « souvent on les approuve. Oh! qu'il est malheureux, je
 « le répète, qu'il est malheureux pour les Religieux et les
 « Religieuses de ne pas observer ce à quoi ils se sont obligés,
 « et que dans leurs communautés il y ait deux chemins,
 « dont l'un mène à la vertu et au salut, et l'autre au
 « vice et à la damnation; où le chemin de la vertu est si
 « peu battu, que ceux ou celles qui veulent remplir leur
 « devoir et vivre selon leur vocation, ont plus de ten-
 « tations à craindre de la part des personnes avec les-
 « quelles elles vivent, que de tous les démons ensemble;
 « où il faut user de plus de dissimulation et d'adresse pour
 « parler de l'amour de Dieu, qu'il n'en faut pour parler
 « des funestes engagemens auxquels nous porte le dé-

« mon. Il ne faut pas s'étonner si nous voyons tant de
 « maux dans l'Eglise, puisque ceux qui devraient en être
 « les flambeaux, ceux qui devraient être les modèles de
 « toutes les vertus chrétiennes, ont oublié l'esprit, la
 « sainteté que les saints Fondateurs avaient établis dans
 « leurs Ordres, et dont ils ont donné l'exemple. Plaise
 « à Dieu de vouloir donner à ce mal le remède néces-
 « saire ! Amen. »

Si l'on réfléchit sérieusement à ce qui précède, on comprendra combien il est nécessaire de prendre une ferme résolution dans les communautés de Religieuses de veiller sur les parloirs, et de garder exactement ce que les règles et les constitutions ordonnent, soit pour la clôture, soit pour le temps et le sujet des entretiens, etc.

1° La supérieure doit y veiller avec le plus grand soin, car la chose est de la plus grande importance; elle y est strictement obligée, et elle se rend coupable d'un péché grave si elle y manque, puisque le bien et le mal, le salut et la ruine de ses filles en dépendent, et même l'honneur de la maison. Elle doit avoir une ferme et raisonnable sévérité envers ses Religieuses, et même envers les séculiers si la douceur ne suffit pas.

L'évêque de Terrasone raconte dans la vie de sainte Thérèse (1), que cette Sainte ayant été envoyée en qualité de prieure dans le monastère de l'Incarnation d'Avila, composé de plus de quatre-vingts Religieuses, où elle avait fait elle-même profession, pour le réformer, ce dont il avait grand besoin, commença d'abord par réformer les parloirs, bannir les visites inutiles, les entretiens avec les séculiers, les familiarités dangereuses qui sont, dit l'auteur, le poison et la ruine des monastères. Plusieurs personnes qui visitaient fréquemment

(1) 1. part. cap. 24.

cette maison se retirèrent, d'autres se fâchèrent. Un gentilhomme des plus qualifiés de la ville ne pouvait souffrir qu'avec peine ce nouveau règlement, sa conversation était peu édifiante, et la consigne forte à proportion. Voyant que toutes les fois qu'il venait au monastère, on lui répondait de la part de la Mère prieure que la Religieuse qu'il demandait était occupée, il entra dans une grande colère et fit appeler la sainte mère à la grille; alors il déchargea sur elle tout ce que sa passion put lui suggérer, il se laissa même aller à l'outrage et à l'impudence. Sainte Thérèse l'écouta avec beaucoup d'humilité et de patience; mais ensuite animée par le saint zèle de la maison de Dieu, elle le reprit aigrement de venir au monastère inquiéter et troubler les épouses de Jésus-Christ; elle le traita avec la hauteur que méritait son insolence, lui défendit de se présenter aux portes du monastère de l'Incarnation, en le menaçant d'en avertir le roi. Elle fit tout cela avec ce courage et cette gravité majestueuse qu'elle savait si bien prendre quand la gloire de Dieu le demandait. Ces paroles firent une telle impression sur ce jeune gentilhomme, qu'il se retira aussitôt et ne mit plus le pied dans cette maison. Le bruit de cette affaire s'étant répandu dans la ville, on comprit qu'il fallait aller ailleurs chercher à faire la conversation tant que la Mère Thérèse de Jésus demeurerait dans cette maison. La Sainte vint à bout de réformer les parloirs et de retrancher les visites inutiles; les Religieuses vécurent alors en paix dans l'observance de la règle.

II. La simple Religieuse ne doit pas prendre moins de précautions contre les entretiens inutiles. 1° Elle ne doit pas aimer le parloir, et désirer d'y aller; elle doit savoir que c'est le lieu le plus dangereux de la maison, et qu'il est très-facile de se laisser entraîner à des paroles vaines, inutiles, inconsidérées, etc., dont elle aura à se repentir; qu'elle parlera mal de son prochain, qu'elle entendra des

choses qui lui feront de la peine, qui la distrairont dans ses prières, qui lui rempliront la tête des idées du monde, qui la porteront vers les créatures, qui souilleront la paix de son cœur, troubleront la paix de son âme et lui demeureront avec ténacité dans l'esprit. Elle doit donc fuir les parloirs.

2° La religieuse ne doit jamais aller au parloir sans en avoir demandé la permission, comme sa règle le lui prescrit. Autrement elle ferait d'abord une faute en transgressant sa règle; mais elle se mettrait encore dans le cas d'en commettre beaucoup d'autres. Il est difficile de se tenir debout sur un penchant verglacé sans la grâce de Dieu; et comment Dieu pourrait-il donner cette grâce à une personne qui agit contre sa volonté en agissant contre la règle. Il ne faut donc pas aller au parloir sans permission.

3° Il faut encore que la religieuse qui va au parloir avec les permissions requises, veille attentivement sur sa conduite; qu'elle se rappelle bien qu'elle est sur les bords d'un précipice, qu'il faudra une bien grande grâce pour qu'elle n'éprouve pas quelque dommage. Heureuse si elle peut dire avec saint Laurent, quoique dans un sens différent: Mon Dieu, je ne vous ai pas été infidèle à la grille (1). Mes yeux, mes oreilles, ma langue, mon cœur tout s'est conservé pur.

La religieuse doit observer exactement tout ce que sa règle lui prescrit pour le parloir; ne pas outrepasser le temps prescrit; parler d'une voix assez haute pour être entendue de la sœur qui l'accompagne; sa conversation ne doit se porter que sur des choses bonnes, religieuses. Il faut que les personnes séculières avec lesquelles elle doit parler s'en retournent meilleures, édifiées et comme parfumées par sa conversation.

(1) In craticula te Deum non negavi.

Sainte Gertrude, sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse et plusieurs autres ont opéré de vrais miracles en ce genre. Les esprits les plus pleins d'eux-mêmes, les cœurs les plus rebelles ne pouvaient résister à la force de leurs paroles. Il faut les imiter, et une bonne religieuse, quelle que soit sa capacité, ne doit pas revenir du parloir sans avoir fait quelque bien, inspiré quelques pensées du salut, du détachement du monde, et surtout de la connaissance et de l'amour de Jésus-Christ son divin Epoux.

Il faut surtout être pénétré de la présence de Dieu et le voir toujours à travers les personnes à qui l'on parle; afin d'étudier en quelque sorte ce qu'il veut que l'on dise ou que l'on fasse; voir à son côté l'ange gardien qui approuve ou qui condamne.

Les précautions extérieures ne doivent pas être négligées. Si la règle le commande la grille doit être fermée et le voile baissé. Il ne faut ni voir, ni être vu, dit saint Jérôme à sainte Eutochie (1). C'est le sentiment de saint Ambroise (2), de Tertullien (3), de saint Bernard (4), celle qui aime Jésus-Christ, ajoute ce Père, ne veut voir que lui (5); l'œil est la cause de beaucoup de malheurs (6).

Ce n'est pas sans raison que la religieuse porte le voile, ce n'est point un vain ornement, c'est le signe de sa

(1) Nullus tutus aspectus.

(2) Nec videre viros femina, nec videri velit. *Lib. 1. offic. cap. 18.*

(3) Eiusdem libidinis est videri, et videre. *De vel. virg. cap. 2.*

(4) Cum sis Christo desponsata, si ante oculos hominum vis apparere, non es casta, sed adultera; quasi adultera Christo facis injuriam, si ut ab hominibus amaris, ostendis pulchritudinem tuam. *De modo bene viv. ferm. 64.*

(5) Sanctimonialis femina quæ Christum perfectè diligit, amplius adulterinum amorem non recipit. *Serm. 61.*

(6) Per oculos intrat in mentem sagitta anoris. Oculus est prima sagitta fornicationis. *Serm. 23.*

pudeur (1). Ce voile est le casque et le bouclier qui la défend contre les atteintes de l'ennemi (2). Epouses de Jésus-Christ, soyez fidèles à votre Epoux, lui seul doit connaître votre cœur, votre ame et tout votre être, vous n'avez pas à mendier un regard (3) (4). Il vaudrait peut-être encore mieux, si les constitutions ne s'y opposent avoir la grille drapée que le voile baissé.

Il est certains ordres où la grille n'est pas fermée et où on n'est pas obligé de baisser le voile, dans ce cas la religieuse doit veiller soigneusement sur elle-même, baisser les yeux, ses paupières doivent lui servir de voile, la modestie doit être la marque de sa vertu, et doit arrêter aussi tout ce qui pourrait porter les autres à pécher.

§ VIII.

Autre moyen. — La fuite des occasions.

Celui qui est attaché par un fil au haut d'une tour n'est pas plus en danger de tomber que celui dont la chasteté est exposée aux occasions de se perdre, dit le Père Balthasar Alvarès (5). Le moyen le plus assuré de résister

(1) Ipsa concupiscentia non latendi non est pudica quantum velis bona mente conetur, necessarium est publicatione sui periclitetur. *Lib. de vel. virg. c. 14.*

(2) Vera, et tota, et pura virginitas nihil magis timet quam semetipsam, confugit ad velamen capitis quasi ad galeam, quasi ad clypeum, quo bonum suum protegat adversus ictus tentationum, adversus jacula scandalorum, adversus suspensiones et susurros. *Ibid. cap. 15.*

(3) Oro te, sive mater, sive soror, sive filia virgo, secundum annorum nomina dixerim, vela caput, indue armaturam pudoris, circumda vallum verecundiæ, murum sexui tuo strue, qui nec tuos emittat oculos, nec admittat alienos. *Ibid. cap. 16.*

(4) Nupsisti Christo, illi tradidisti carnem tuam, illi sponsasti maturitatem tuam, incede secundum sponsi tui voluntatem; Christus est, qui et alienas sponzas et maritatas velari jubet, utique multo magis suas. *Ibid.*

(5) P. du Pont en sa vie, chap. 5, § 1.

aux tentations, et surtout à celle d'impureté, c'est d'éviter les occasions, c'est-à-dire, les mauvais livres qui, sous les fleurs du style, cachent le poison; je ne parle pas des peintures indécentes, quelqu'en soit le sujet, le temps, le lieu, les choses, tout devient comme une amorça du péché. Celui qui ne veut pas pécher évite les occasions de pécher. Qui aime le péril, dit le Sage, périra (1).

Dieu commanda aux Nazaréens de ne pas boire de vin, et pour ôter l'occasion qui pouvait les porter à transgresser cette règle, il voulut qu'ils ne pussent pas même mettre une graine de raisin sec ou frais dans leur bouche (2). Abraham, après avoir secouru le roi de Sodome, ne voulut recevoir pour sa part du butin pas seulement une courroie, pas même un fil (3). J'ai fait un pacte avec mes yeux, dit Job, afin qu'ils ne regardent rien qui puisse me donner une occasion de chute (4). La Glose, ajoute Job, ne voulait rien voir de dangereux, parce qu'il savait que du regard vient la pensée, de la pensée la délectation, de la délectation le consentement, du consentement l'action, de l'action l'habitude, de l'habitude la nécessité, de la nécessité le désespoir, du désespoir la damnation (5).

Celui donc qui veut éviter le péché doit fuir avec soin toutes les occasions qui peuvent y conduire, et surtout pour ce qui tient au péché d'impureté à cause de la faiblesse de la nature et la force des ennemis; c'est le cas de fuir. Saint Bernard disait à ses Religieux: « Toutes les

(1) Qui amat periculum in illo peribit. *Eccl. 3. 27.*

(2) Ab una passa usque ad acinum non comedent. *Num. 6. 4.*

(3) A filo subtegmis usque ad corrigiam caligæ. *Gen. 14. 23.*

(4) Pepigi fœdus cum oculis meis, ut ne cogitarem quidem de virgine. *Job. 31. 1.*

(5) Quia visum sequitur cogitatio, cogitationem delectatio, delectationem consensus, consensum opus, opus consuetudo, consuetudinem necessitas, necessitatem desperatio, desperationem damnatio.